3° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

3° CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

PROFESSION DE FOI DU DOCTEUR PAUL GODONNÈCHE

CANDIDAT D'UNION REPUBLICAINE DE DEFENSE REGIONALE ET D'ACTION SOCIALE

présenté par les Indépendants et Paysans et par l'Union pour la Nouvelle République

Electeurs Electrices,

LE 28 SEPTEMBRE DERNIER, UNE ERE NOUVELLE S'EST OUVERTE POUR NOTRE PAYS. Et c'est le Peuple qui l'a voulu.

Une majorité imposante a signifié sa volonté d'en finir avec l'instabilité et l'incohérence nées d'une Constitution inviable et d'un scrutin faussé. **Elle a voulu un nouveau Régime Républicain,** où les pouvoirs seront mieux définis et les Français plus maîtres de leur destin.

Le Général de Gaulle qui, volontairement, reste au-dessus des luttes électorales, a acquis un nouveau titre éclatant à notre reconnaissance en se mettant, une fois de plus, au service de la Nation à une heure cruciale. Il l'a ainsi préservée de périls imminents : carence de tout pouvoir légal, guerre civile, décadence irrémédiable.

Mais le Référendum n'était qu'un commencement. Il s'agit maintenant de mettre en place les institutions que la France s'est librement données. Les élections à l'Assemblée Nationale en sont la première étape, **et leur importance est capitale.**

La 4e République a été manquée. **Nous serions impardonnables de ne pas réussir la 5e, car il n'y en aurait pas d'autre** : ce serait la fin de notre grand Pays.

La nouvelle Assemblée devra collaborer, dans un esprit positif et réaliste, à l'accomplissement des grandes tâches qui vont s'imposer, et dont l'essentiel sera de

REFAIRE UN ÉTAT

SANS UN ETAT FORT ET BIEN GERE, IL NE PEUT Y AVOIR NI JUSTICE SOCIALE, NI VRAI PROGRES, NI STABILITE DE LA MONNAIE, NI EXPANSION ECONOMIQUE VALABLE. IL NE PEUT Y AVOIR, NON PLUS, DE PAIX STABLE, NI DE COMMUNAUTE REELLE, NI DE SOLUTION DU PROBLEME ALGERIEN.

C'est dire que vous exposer un long programme serait une duperie, à laquelle nous ne nous abaissserons pas. Mais je n'oublierai pas que votre élu, outre sa tâche de législateur, **DEVRA REPRESENTER ET DEFENDRE EFFICACEMENT CETTE VASTE CIRCONSCRIPTION :**

La ville d'Issoire doit poursuivre une expansion industrielle rationnelle tout en gardant son importance administrative, judiciaire et commerciale. C'est dire que, dans l'intérêt général, Tribunal et Sous-Préfecture doivent être maintenus.

La Limagne et les vallées adjacentes posent de très graves problèmes d'exploitation, de remembrement et de mise en valeur, qu'il faut résoudre.

Le bassin minier voit peser sur lui des menaces, qu'il faut, dès maintenant, chercher à conjurer.

Les centres touristiques et thermaux doivent être aidés à parfaire leur équipement et accroître leur développement.

Les régions montagneuses enfin, à l'ouest et à l'est, exigent un urgent effort d'organisation, si on ne veut pas les laisser encore dépérir.

La petite et moyenne exploitation paysanne rencontre partout des difficultés croissantes et souvent insolubles : il faut, à tout prix, la sauver. Ceux qui me connaissent savent que je l'ai toujours défendue, sans démagogie, mais avec énergie et efficacité. **Des mesures d'égalité sociale et économique,** qu'il serait long de détailler, mais que nous connaissons bien, **doivent être prises pour elle, d'urgence, et le premier devoir de votre élu devra être de les demander. C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE D'ABORD, MAIS AUSSI DE VIE OU DE MORT POUR NOTRE PAYS.**

Elles seront, d'ailleurs la meilleure garantie de Paix et de progrès social.

SUR LES RUINES DE LA CLASSE PAYSANNE, LA CLASSE OUVRIERE NE SAURAIT PROSPERER.

Une situation agricole redressée sera, au contraire, le plus sûr moyen d'accélérer l'expansion, d'assurer le plein emploi, et d'améliorer les salaires. Elle permettra aussi aux commerçants, aux artisans, aux classes moyennes de connaître des jours meilleurs.

Je suis contre l'Etatisme envahissant, contre la fiscalité abusive, contre un système bureaucratique périmé, qui décourage les initiatives et paralyse le Pays. Il faut une **réforme fiscale cohérente,** ainsi qu'une réforme de la fonction publique, dans laquelle les fonctionnaires consciencieux ne sauraient être pénalisés, bien au contraire.

Les droits imprescritibles des familles et de la personne humaine doivent être préservés. Le sort de tous les travailleurs doit être amélioré, notamment leur logement et la sécurité de leur emploi. Il faut aussi accroître leur dignité, en réalisant **une promotion sociale,** qui trop souvent, jusqu'ici, n'a été qu'un mot.

Mon attention se portera plus spécialement sur les déshérités : vieillards, infirmes, indigents, victimes de guerre, et en général sur tous ceux dont les « revenus fixes » sont souvent dévorés par des inflations plus ou moins déguisées.

TOUT CELA NECESSITE UNE POLITIQUE MONETAIRE RIGOUREUSE ET UNE EXPANSION REGULIERE DE L'ECONOMIE NATIONALE.

Maires, l'un et l'autre, d'un chef-lieu de canton, nous savons **les difficultés que rencontrent nos Communes, et l'effort qu'il reste à faire pour elles :** routes et chemins, adductions d'eau, écoles, foyers ruraux, équipement sportif, etc...

Pour approfondir mieux encore tous ces besoins, **une permanence sera créée à Issoire pour toute la durée de la législature, et j'irai partout où ma présence pourra être utile.**

Electrices et Electeurs. Attention !

NOUS SOMMES AU CARREFOUR. DEUX VOIES S'OFFRENT A VOUS :

OU, **le retour au passé, avec ceux qui ont dit « Non » au renouveau, et aussi avec ceux qui, installés dans le « système », n'ont jamais demandé à en sortir.**

OU, **la Renaissance Française,** avec ceux, **dont je suis,** qui ont, depuis longtemps, **proclamé l'absolue nécessité d'un changement, dans l'ordre républicain.**

J'ai assez de confiance en votre bon sens pour ne pas douter de votre choix.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA CIRCONSCRIPTION D'ISSOIRE !

Dr PAUL GODONNÈCHE

Conseiller Général
Maire de La Tour d'Auvergne



Né à La Tour d'Auvergne le 5 septembre 1899, Paul GODONNECHE fit ses études médicales à Clermont-Ferrand, où il devint interne des hôpitaux, puis les termina à Paris. Son service militaire effectué en Algérie, il revint aussitôt s'installer à La Tour d'Auvergne, où il exerce depuis 33 ans (sans autre interruption que la mobilisation en 1939-40), se consacrant à ses malades de jour et de nuit, par tous les temps, avec un constant dévouement.

Des tâches civiques vinrent bientôt s'ajouter à son activité professionnelle. Maire de La Tour d'Auvergne depuis 1932, sans interruption, il a marqué son administration par des réalisation importantes, qui ont transformé ce chef-lieu de canton (adduction d'eau, groupe scolaire, urbanisme, etc...). Elu Conseiller Général en 1934, et constamment réélu, il a tenu à l'Assemblée départementale une place marquante par de nombreux rapports et interventions (routes et chemins, désenclavement, action en faveur de l'Agriculture et de l'Elevage, Expansion économique, barrage de Bort, etc.).

Pionnier du Tourisme dans sa région, il a créé et préside activement le Syndicat d'initiative de son canton. Il a été aussi, dans le département, un des promoteurs des adductions d'eau, dont il a compris l'intérêt majeur pour nos communes rurales.

Homme politique aussi, il a toujours affirmé l'urgente nécessité d'une réforme de l'Etat et il a été des premiers aux côtés du Général de Gaulle pour condamner le système qui vient de s'écrouler.

Sa vie l'a constamment associé aux paysans et autres classes rurales dont il a sans cesse défendu la cause avec ténacité et désintéressement. Mais il n'ignore pas non plus les besoins des populations urbaines et de la classe ouvrière. Il a participé, à Paris, au Mouvement des Equipes Sociales, qui groupe travailleurs manuels et intellectuels dans un but de formation réciproque et d'amitié.

Connu pour sa loyauté et sa fermeté de caractère, il possède, en outre, une expérience, un sens de l'humain qui lui permettront de représenter avec autorité et compétence cette vaste circonscription.

●

REMPLAÇANT EVENTUEL :

RAOUL MAZET



Raoul MAZET, né le 3 octobre 1915 à Sauxillanges, est lui aussi, toujours resté fidèle à la terre natale.

Il est père de 3 enfants. La guerre de 1939 le vit partir des premiers au 36e Régiment d'Artillerie. Il fit vaillamment son devoir, fut fait prisonnier en 1940 et rapatrié comme malade trois ans après. Il est titulaire de la Carte du Combattant.

Bientôt, ses compatriotes le portèrent au Conseil municipal, où ses brillantes qualités furent vite appréciées. En 1953, il fut élu Maire et se montra aussitôt un administrateur de classe, dont la droiture, la compétence, le dynamisme et le dévouement sont reconnus de tous. Des réalisations importantes ont déjà marqué sa gestion.

Tout récemment, il jumelait sa ville avec la commune Algérienne de La Sénia, donnant ainsi un bel exemple de ce qui peut être fait, sur le plan humain, pour resserrer, dans l'intérêt de la paix, les liens de solidarité entre l'Algérie et la Métropole.

G. DE BUSSAC, CLERMONT-FD.